

Les membres du Comité Syndical se sont réunis dans la salle de réunion du SITCOME, ce mardi 12 juin 2012, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Albouy-Guidicelli.

Monsieur le Président ouvre la séance en procédant à l'appel des membres du Comité :

Etaient présents :

Monsieur BAILLET Jean-Luc (Barbey), Monsieur DEMELUN Alain (La Brosse-Montceaux), Monsieur SMORAG Philippe (Cannes-Ecluse), Monsieur PELLE André (Esmans), Monsieur SENOBLE Romain (Forges), Monsieur EVEN Jean-Luc (La Grande Paroisse), Messieurs DALIBON Michel et PAVIOT Jean-Pierre (Marolles-sur-Seine), Monsieur CHAUMONT Léon (Misy-sur-Yonne),

Messieurs ALBOUY-GUIDICELLI Jean-Marie ET BRUN Hermann (Montereau Fault-Yonne), Messieurs MARTINEZ Jean-Claude et MADELENAT François (Saint-Germain-Laval), Madame GAUTHIER Catherine (Varennnes-sur-Seine).

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur BOURBIGOT Eric ayant donné pouvoir à Monsieur BAILLET Jean-Luc (Barbey), Monsieur BLANCHARD Daniel ayant donné pouvoir à Monsieur SMORAG Philippe (Cannes-Ecluse),

Monsieur LEFIER René (La Grande Paroisse) ayant donné pouvoir à Monsieur DALIBON Michel (Marolles-sur-Seine),

Madame PESALOVO Christiane (Laval-en-Brie), ayant donné pouvoir à Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI Jean-Marie (Montereau Fault-Yonne),

Absents excusés :

Madame FLORENCE Marie-Thérèse (La Brosse-Montceaux), Messieurs BERNARD Jean- Jacques et GIRAULT Jean-Luc (Esmans), Monsieur SIMONOT Gilles (Forges), Monsieur BEZANGER Philippe (Laval-en-Brie), Monsieur BELLINI Claude (Misy-sur-Yonne), Monsieur RUIZ José (Varennnes-sur-Seine).

Invités :

Madame Sandrine SCHMITT (Sitcome).

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI*, après avoir fait l'appel, constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du dernier comité syndical du 20/03/2012
- Comptes administratifs 2011 des Budgets « SITCOME » et « Carte Siyonne »
- Comptes de gestion 2011 des Budgets « SITCOME » et « Carte Siyonne »
- Affectation des résultats 2011
- Questions diverses.

-----ooo000ooo-----

Monsieur Albouy ouvre la séance.

<b>Rapport du comité syndical du 20/03/2012</b>
---

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Nous allons approuver le rapport de la dernière séance. Avez-vous des corrections à apporter ?

*Monsieur SENOBLE :*

Monsieur EVEN fait partie de la commune de La Grande Paroisse et non d'Esmans.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Ce compte rendu n'appelant plus aucune remarque, le rapport du comité syndical du 20/03/12 est adopté à l'unanimité.

<b>Comptes administratifs 2011 des Budgets « SITCOME » et « Carte Siyonne »</b>
---

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Nous avons pu étudier les comptes administratifs, lors des préparations budgétaires et nous nous sommes réunis, en commission finances afin d'analyser ces comptes administratifs.

*Monsieur PAVIOT :*

Nous avons une forte diminution du déficit du réseau par rapport à 2010 ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui, effectivement, due principalement à la restructuration sur les fréquences des lignes et à la suppression de certaines courses que nous avons opérée sur 2010, 2011. Nous avons eu quelques réclamations des clients qui ont vu leurs bus supprimés. Mais, nous ne pouvions nous permettre de laisser circuler des bus à vide, ou transportant un ou deux usagers.

*Monsieur ALBOUY laisse la parole à Monsieur DALIBON, et quitte la salle.*

*Monsieur DALIBON :*

Vous avez reçu, en plus des documents officiels, un condensé de ces comptes, permettant ainsi leur facilité de lecture. Vous pouvez lire sur les différents tableaux, le détail et les totaux des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement, ainsi que les restes à réaliser. Vous pouvez constater que les comptes administratifs sont strictement identiques aux comptes de gestion.

Nous constatons donc un excédent de 184 000 euros, correspondant à trois mois de fonctionnement du syndicat.

Y a-t-il d'autres questions ? Non... Qui s'abstient ? Qui est contre ? Personne, le compte administratif « SITCOME » est donc adopté à l'unanimité.

Nous passons donc aux comptes de la carte SiYonne. C'est un budget soumis à TVA, qui concerne nos services commerciaux, comme le TAD, les courses à domicile ou la location de vélos. Nous avons un résultat de clôture de 5 098,27€.

Y a-t-il des questions ? Non... Qui s'abstient ? Qui est contre ? Personne, le compte administratif « Carte SiYonne » est donc adopté à l'unanimité.

Le président peu donc nous rejoindre.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

J'en profite pour remercier Monsieur DALIBON et Sandrine SCHMITT, qui sont les deux artisans de la comptabilité et des finances du Syndicat.

<b>Comptes de gestion 2011 des Budgets « SITCOME » et « Carte »</b>
---

Nous reprenons donc les comptes de gestion, qui sont en tous points identiques à ceux des comptes administratifs.

Y a-t-il des questions ? Non... Qui s'abstient ? Qui est contre ? Personne, les comptes de gestion du « SITCOME » et de la « Carte SiYonne » sont donc adoptés à l'unanimité.

<b>Affectation des résultats 2011</b>
---------------------------------------

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Passons aux affectations de résultat...

*Monsieur DALIBON :*

Pour le SITCOME, nous avons un excédent en recettes de fonctionnement de 200 843,03€, qu'il conviendrait d'affecter d'une part à l'article 1068, pour la somme de 16 652,19€ et d'autre part le solde à l'article 002, pour la somme de 184 190,84€. Pour le dossier « Carte SiYonne », nous avons un excédent en recettes de fonctionnement de 9 735,53€, qu'il conviendrait d'affecter d'une part à l'article 1068, pour la somme de 4 637,26€ et d'autre part le solde à l'article 002, pour la somme de 5 098,27€.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Y a-t-il des questions ? Non... Qui s'abstient ? Qui est contre ? Personne, les affectations des résultats du budget SITCOME et du budget « Carte SiYonne » sont donc adoptées à l'unanimité.

## Questions diverses

*Monsieur MADELENAT :*

J'ai pu constater que le minibus n'était pas toujours utilisé par INTERVAL à bon escient. Au lieu de le mettre sur des lignes qui desservent des communes où un grand bus aura plus de difficultés pour traverser, comme par exemple le quartier de Nanon, et qui sera bien moins rempli, nous retrouvons le petit bus sur la ligne A, alors que les gens sont complètement écrasés, ce n'est pas une très bonne gestion des moyens...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Ce minibus avait été acheté pour desservir la ligne de l'Emplet Express.

*Monsieur SENOBLE :*

On en est on de nos 10 minutes ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

On aura gain de cause au 1<sup>er</sup> juillet. Nous avons eu nombre d'embuches, et lorsque Mr ALIFOND m'a annoncé que ce n'était toujours pas possible, je me suis fâché et j'ai tapé du point sur la table. Cela fait trois mois que cela dure, c'est trop long. J'ai reçu par fax, aujourd'hui un courrier que je vais vous lire, et que je fais annexé au rapport.

Il s'avère qu'il fallait refaire toutes les fiches horaires et tous les fonds des 240 poteaux, qui bien sur, sont de tailles différentes, qui n'ont pas les mêmes chartes graphiques, et pas les mêmes informations en fonction de l'endroit et de l'arrêt où vous vous trouvez. Le coût de la réédition de ces affiches étant évalué à 8k€ pour le SITCOME, je l'ai refusé et nous avons donc décidé de faire nous même les affiches. Lorsque nous avons été prêts, Christian m'a informé qu'il ne les installerait pas, car le STIF avait en sa possession des fiches horaires différentes, et que pour chaque poteau ne correspondant pas à leur fiche ; INTERVAL était amendable... Le tout sera donc fait dans les normes et les exigences du STIF, en profitant des changements de juillet, pour remettre tout à jour, en ayant pris le soin d'avoir intégré les 5 minutes de battement supplémentaires pour une correspondance bus-train réussie.

*Monsieur SENOBLE :*

En gros, il a fait ce qu'il voulait...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Disons qu'il a fait avec ses propres délais, mais il ne faut pas trop se plaindre car ailleurs, c'est mille fois pire... Je ne le croyais pas car le STIF pendant des années n'a rien contrôlé, mais depuis la reprise en main des réseaux, les contrôles sont réguliers et permanents. Le contrat T2 prévoyant des amendes pour cela, il n'a pas voulu prendre le risque de subir ces fameuses pénalités.

Nous aurons donc la mise en place des nouveaux horaires, pour le 9 juillet, et nous conserverons ces horaires en septembre.

Venons en à un deuxième point difficile avec le STIF : la refonte des lignes C et F. Il faut savoir en tout premier lieu, que les modifications des réseaux ne sont pas faites en fonction des demandes des élus locaux, mais selon des propositions faites par les entreprises de transport. Le STIF, voulant mesurer les évolutions des réseaux, a demandé à chaque entreprise de fournir un plan pluriannuel sur 5

ans. Notre projet devait donc être étudié seulement en 2015. Nous avons donc fait le forcing, avec Christian, pour que notre dossier remonte en haut de la pile du référant STIF, chargé de notre réseau, en tapant sur la table, et en envoyant toutes les semaines des courriers recommandés au Président du STIF. Il a fallu, bien évidemment, étayer le dossier, et démontrer que notre demande était réfléchie, et développée en fonction de la future évolution démographique des quartiers à desservir. Ils ont également demandé à connaître le montant de la somme que nous voulions mettre sur la table, pour financer ce projet. Je vous rappelle qu'au DOB, nous avons pris le pourcentage que nous supportons sur les charges du réseau (15%), et que nous l'avons appliqué à ce dossier, estimant ainsi, notre participation sur ce projet à la somme de 40 000€, identique à la charge du reste du réseau SiYonne. Je vous rappelle également, que le CG, qui participe également à hauteur de 15% des charges du réseau, ne participera pas au financement de cette refonte de lignes. Le CG continuera d'assumer sa part telle que définie dans le contrat T2, sur le réseau, mais ne mettra pas un centime de plus, quelles que soient les évolutions que nous apporterons au réseau. Et c'est pour tous les réseaux pareil.

Je me déplace demain au STIF, pour également faire avancer notre dossier TAD. Malgré le fait d'avoir déposé des dossiers correspondant à toutes leurs exigences, ils veulent de plus amples informations. Mais, cela reporte notre dossier, pour une mise en place, au plus tôt, maintenant en janvier 2013. Et puis, mauvaise nouvelle, ils ont revu à la baisse les méthodes de calcul de leur participation, et la subvention accordée ne sera pas à la hauteur de ce qu'il avait été espéré. De plus, ils ne financent pas les valideurs et le système de gestion correspondant qu'ils imposent.

Concernant notre dossier de Pôle de refonte de la gare routière, nous avons bien compris qu'il fallait avant tout que le dossier proposé plaise d'abord à l'agent du STIF ; nous avons donc échangé à plusieurs reprises, fait travailler le cabinet CODRA, afin de mettre en place, toutes les exigences demandées ; c'est chose faite. Nous allons donc convoquer un nouveau comité de pilotage, cet été, afin de faire valider le choix de l'hypothèse retenue. Le seul sujet qui n'a pu être analysé en profondeur reste le parking. Une étude a été faite par des étudiants, qui préconisait de déplacer les quais des bus, jusque devant l'entrée de la gare, et de créer un nouveau parking côté Varennes de 600 places, à la sortie du quai 5. Bien évidemment, il faudrait urbaniser jusqu'à la Seine les champs de chaque côté, sur Varennes et sur Montereau. Le STIF finance 80% du projet, et s'il est d'accord avec le dossier proposé, serait partant pour commencer les travaux dès janvier 2013. Le SITCOME devra apporter sa contribution sur la Maison de la Mobilité, et la mairie de Montereau sera chargée de financer sa partie, soit la gare routière. Les travaux de la SNCF, sont prévus pour 2013. La gare de Montereau est dans leur première enveloppe, de 250 millions d'Euros.

*Monsieur EVEN :*

Un problème sur un bus de La Grande Paroisse remonte régulièrement. Le bus du soir, du fait du changement des horaires de train, n'était déjà pas trop chargé, mais il part maintenant avec plus de 20 minutes d'avance sur le train direct qui devrait être réellement desservi par le bus.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Effectivement, je suis aussi sollicité 3 fois par semaine, sur ce même sujet. Il y a effectivement un problème, car les usagers ont plus d'une heure et demie d'attente entre l'avant dernier et le dernier bus. (Aux alentours de 18h30, puis de 20h.). Les seuls à pouvoir débloquent la situation, c'est le STIF. La seule solution aujourd'hui, c'est de remettre un bus en plus entre les deux créneaux horaires. J'ai réclamé déjà, à plusieurs reprises, la fameuse réunion de suivi des réclamations, annuelle, qui doit être mise en place par le STIF, mais pour l'instant, je n'arrive à rien. Il nous faut l'approbation du STIF, et on ne peut plus faire comme on le faisait par le passé. Nous n'avons plus aucune marge de manœuvre, et les transporteurs, encore moins.

*Monsieur BAILLET :*

Il faudrait faire un rappel sur la limitation de vitesse dans les communes, car les bus passent à grande vitesse dans le village de Barbey.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui, nous avons également constaté le fait sur d'autres communes, et on va en référer à INTERVAL, qui va fait un rappel à l'ordre aux conducteurs.

Il n'y a plus de questions diverses, la séance est donc levée, et close à 20h20.

-----ooo000ooo-----